



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 19 FÉVRIER 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dix-neuvième jour du mois de février de l'an deux mille dix-neuf (2019-02-19), dans la salle des délibérations du conseil, au 360, rue Principale, à Saint-Alphonse de Granby, sous la présidence du maire. Le directeur général/secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.
Mesdames les conseillères Nathalie Gauvin, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Happi Keundjeu, Bertrand Dubé et Alexandre Picard.
Le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Réal Pitt.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2019-02-021

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté;
SUR PROPOSITION de **Bertrand Dubé**
DUMENT APPUYÉE par **Suzanne Choinière**
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19H30.

2019-02-022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, est affiché dans la salle et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de **François Vadnais**
DUMENT APPUYÉE par **Bertrand Dubé**
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | |
|------------------|-------------------------------|
| PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|------------------|-------------------------------|
1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SESSION JANVIER 2019**
 4. **CORRESPONDANCE**
 5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 6. **FINANCE**
 7. Rapport du directeur général-secrétaire-trésorier – Janvier 2018.
 8. Lettre et avis de rappel aux personnes endettées envers la municipalité.
 9. **ADMINISTRATION**
 10. Comptes à payer 2018 et février 2019.
 11. Tous sujets relatifs – Achat ou vente de lot.
 12. Subventions, achats et publicités.
 13. Tous sujets relatifs – Centre culturel et communautaire.
 14. Tous sujets relatifs – Plats-bandes de la municipalité.
 15. Tous sujets relatifs – Personnel.
 16. Tous sujets relatifs – Terrains des loisirs.
 17. Demande d'appui à la CPTAQ – Dossier Lot. 2 592 469.
 18. Rang Choinière / Résultat; ouverture des soumissions publiques;
 19. Piste cyclable; Résultat des soumissions.
 20. Station Grandfort; Demande de prix / Panneaux de contrôle.
 21. Maison des Jeunes; Demande de prix / Agrandissement.
 22. Résolution du conseil; Registre québécois des armes à feu.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

20. Tous sujets relatifs- Fête Nationale.
21. Tous sujets relatifs – Borne sèche.
**AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSION ANTÉRIEURE
REPORTÉS**
22. Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal et du directeur général-secrétaire-trésorier.
VOIRIE MUNICIPALE
23. Tous sujets relatifs – RIRL / Rang Parent.
**HYGIÈNE DU MILIEU
URBANISME**
24. Tous sujets relatifs – Règlement modifiant le règlement de zonage.
LOISIRS
25. Tous sujets relatifs – Fête Nationale.
26. Demande / Activités de Pâques.
SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE
27. Résolution – Véhicules lourds/Ville de Granby.
**PÉRIODE DE QUESTIONS
CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION**

2019-02-023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 15 JANVIER 2019

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 15 janvier 2019 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 15 janvier 2019 est **ADOPTÉ** comme rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a reçu et a pris connaissance de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une première période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2019-02-024

RAPPORT VERBAL JANVIER 2019 - DIRECTEUR GÉNÉRAL- SECÉTAIRE-TRÉSORIER

Fait au conseil : Rapport verbal du 19 février 2019 fait à tous les membres du conseil par le directeur général/secrétaire-trésorier pour janvier 2018;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil reconnaît avoir reçu le rapport verbal du directeur général/secrétaire-trésorier en date 19 février 2019 concernant le mois de janvier 2019 sur les finances de la municipalité et les autorisations de dépenses.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que livré.

2019-02-025

DÉCISIONS DU CONSEIL – ÉTAT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ – TAXES IMPAYÉES OU AUTRES COMPTES DUS/2016-2017-2018

Document soumis : Rapport du directeur général/secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE le directeur général / secrétaire-trésorier doit préparer au cours du mois de février de chaque année un état des personnes endettées envers la municipalité et que cette liste doit être soumise au conseil au mois de mars de chaque année;

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE ce conseil a pris connaissance du rapport du directeur général/secrétaire-trésorier et décide de faire parvenir une lettre d'avis aux personnes endettées envers la municipalité pour des comptes de taxes ou autres comptes dus.

QUE pour les montants dus pour l'année 2018, le conseil municipal demande qu'une lettre leur soit acheminée et que la liste des personnes concernées leur soit soumise lors de la session de mars 2019 pour discussion et pour décision, en fonction des ententes qui ont été prises.

QUE le conseil pour les années 2016 et 2017 demande que les propriétaires soient avisés par lettre recommandée que s'ils ne paient pas lesdits montants et/ou qu'ils ne prennent pas entente avec la municipalité pour les payer; que leurs dossiers apparaîtront sur le rapport soumis par le directeur général/secrétaire-trésorier en mars 2019 et que le conseil peut alors prendre la décision d'acheminer le tout à la MRC de La Haute-Yamaska, pour vente pour non paiement de taxes ou autres comptes dus envers la municipalité ou tout autre moyen pour recouvrer lesdits montants dus.

2019-02-026

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER / DÉCEMBRE 2018 ET EN FÉVRIER 2019 ET AUTRES COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2019

Soumis au conseil : Liste des comptes de décembre 2018 et en février 2019, et des autres comptes payés affectant l'année 2019;

SUR PROPOSITION de Happi Keundjeu

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les salaires payés aux employés durant le mois de janvier 2019 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve également les comptes à payer de décembre 2018 et pour février 2019 et tous les autres comptes payés affectant l'année 2019, et autorise le paiement des comptes dus.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2019-02-027

DÉCISION DU CONSEIL - SUBVENTIONS, ACHATS, PUBLICITÉS, SERVICES

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les achats suivants :

1. Subvention; Club de l'Âge d'Or St-Alphonse; 1000.-\$;
2. Robert Boileau inc; lignage glace aréna; 2200.-\$, plus tx.;
3. Chambre de Commerce; 1 billet; 50.-\$, plus tx.;
4. Dominic Boisvert, archiviste; épuration annuelle des archives municipales; 1068,64\$, plus tx.;
5. Bibliothèque; achat de livres; 260.-\$ (approx.);
6. CIM; modification logiciel comptable : 1835,60\$;
7. Diapason; don de 200.-\$/Marche annuelle; 200.-\$;
8. IDG Électrique inc; Aréna/Lumières extérieures Led; 1773,29\$, plus tx.;
9. Chantal Brodeur, arch.; Mise à niveau/Plan Centre Comm.; 3950.\$, plus tx.;
10. FNX innov.; Mise à niveau/Mécanique, électrique, structure; 21 650\$, plus tx.;
11. MS Geslam; achat ordinateur/poste Karine Laplante; 1601\$, plus tx.;
12. Bureau Pro; achat imprimante/poste Nathalie Hillman; 124.46\$, plus tx.;
13. Avizo, experts-conseils; étude hydrogéologique Centre comm.; 15900\$, plus tx.

CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet traité.

2019-02-028

DÉCISION DU CONSEIL / ENTRETIEN DES PLATES-BANDES DE LA MUNICIPALITÉ EN 2019

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE ce conseil accepte la proposition de Madame Lise Laplante pour l'entretien des plates-bandes de la municipalité (Mairie, jeux d'eau, enseigne, etc.) et ce pour un montant annuel de 1200.-\$.

QUE ce conseil comprend que les achats du matériel nécessaire, fertilisant, végétaux sont au frais de la municipalité.

PERSONNEL

Aucun sujet traité.

TERRAIN DES LOISIRS

Aucun sujet traité

2019-02-029

DÉCISION DU CONSEIL / APPUI AUPRÈS DE LA CPTAQ – DOSSIER DE MADAME MANON BREAUT DE PRODIRIS M.D.F INC. POUR LE LOT 2 592 469, CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU les circonstances exceptionnelles entourant ce dossier et des délais prescrits par la Loi relativement aux enquêtes et requêtes judiciaires qui ont été effectuées sur cette propriété sis au 242, rue Principale, à Saint-Alphonse-de-Granby, détruite par une incendie en 2012;

ATTENDU QUE cette propriété a été visée par une enquête policière pour incendie criminel, par un délai pour avis de non-paiement des impôts fonciers concernant d'abord les anciens propriétaires et par la suite le créancier hypothécaire impliqué dans le dossier et le délai à respecter par l'adjudicataire lors de l'acquisition d'un immeuble par défaut de paiement des impôts fonciers;

SUR PROPOSITION de Happi Keundjeu

DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil appui la demande de Madame Manon Breault de Prodiris M.D.F. inc. pour cette demande auprès de la CPTAQ pour les raisons évoquées ci-dessus.

QUE ce conseil prie la CPTAQ d'accorder l'utilisation à nouveau de cet emplacement à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles lui permettant d'y ériger une résidence.

QU'avec des délais normaux, cette propriété était protégée par droit acquis.

QUE cette autorisation ne porterait pas atteinte aux activités agricoles déjà pratiquées dans le milieu ni à son homogénéité.

QUE cette résolution soit transmise à la CPTAQ, à la MRC de La Haute-Yamaska et au mandataire au dossier.

2019-02-030

DÉCISION DU CONSEIL – REJET DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG CHOINIÈRE ENTRE LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE ET LA RIVIÈRE YAMASKA

ATTENDU que le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres publique par la résolution 2019-01-012;

ATTENDU que quatre (4) soumissions ont été déposées;

ATTENDU que ces travaux sont prévus au volet *Redressement des infrastructures routières locales* (RIRL) du *Programme d'aide à la voirie locale* du Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports;

ATTENDU que la plus basse soumission reçue excède largement le montant accordé au et que la municipalité n'a pas le budget nécessaire pour réaliser ces travaux;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil rejette les soumissions reçues le 6 février 2019 relativement aux travaux de réfection du Rang Choinière entre le chemin de la Grande-Ligne et la Rivière Yamaska.



2019-02-031

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**DÉCISION DU CONSEIL – CONTRAT À LA COMPAGNIE EUROVIA
QUÉBEC CONSTRUCTION INC. POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE
LA PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGIADÉ / APPEL D'OFFRES NO.
2019-02**

ATTENDU que le conseil municipal a autorisé une demande de soumission par appel d'offres publique en janvier 2019 selon les plans et devis préparés par la firme *Avizo Experts-Conseils inc.*;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées;

ATTENDU que la firme *Avizo Experts-Conseils inc.* a déposé un rapport d'analyse des soumissions et de recommandations en date du 11 février 2019;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de procéder à ces travaux, ceux-ci faisant l'objet d'une aide financière au programme FAAR;

ATTENDU la Politique de gestion contractuelle adoptée par la municipalité en décembre 2010 et la loi en matière d'adjudication de contrats municipaux.

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat de pavage de la piste cyclable La Montérégiade au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie Eurovia Québec Construction inc. pour un montant de 636 301.54 \$ taxes incluses, le tout suivant les recommandations de la firme *Avizo Experts-Conseils inc.* en date du 11 février 2019.

STATION GRANDFORT

Reporté

2019-02-032

**DÉCISION DU CONSEIL – DEMANDE DE PRIX SUR INVITATION POUR
L'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DES JEUNES**

Document soumis : Plans et devis préparés par Chantal Brodeur, architecte ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à demander des prix par voie d'invitation, à au moins trois (3) entreprises pour l'agrandissement de la Maison des Jeunes et ce, selon les plans et devis préparés par Chantal Brodeur, architecte.

QUE les dites soumissions seront reçus à la Mairie de Saint-Alphonse-de-Granby jusqu'au 13 mars à 11h00 et seront ouvertes immédiatement après.

QUE la municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU DU QUÉBEC

Reporté à une session ultérieure

FÊTE NATIONALE

Aucun sujet

BORNE SÈCHE

Reporté.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal dépose son rapport sur les permis émis en janvier 2019.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le directeur général/ secrétaire-trésorier fait rapport au conseil des différents documents reçus.



2019-02-033

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY RELATIVE AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RANG PARENT

Document joint : Formulaire de demande d'aide financière au volet RIRL;
ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);
ATTENDU que le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 soit le Rang Parent à partir de la route 139 vers l'Ouest sur une longueur de 210 mètres;
ATTENDU que les interventions visées dans la présente demande sont inscrites au plan d'intervention en infrastructures routières (segment No 51) préparé par la firme WSP en janvier 2017 et pour lequel la MRC de la Haute-Yamaska a obtenu un avis favorable du MTMDET;
**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé
DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**
QUE ce conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)* pour la réfection du Rang Parent à partir de la route 139 vers l'Ouest sur une longueur de 210 mètres.
QUE ce conseil confirme son engagement pour la réalisation de ces travaux en 2019 selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.
QUE ce conseil autorise Monsieur Réal Pitt, directeur général et secrétaire-trésorier ou en cas d'absence son adjointe à signer la dite demande au nom de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

AVIS DE MOTION

Le conseiller *monsieur François Vadnais* donne un avis de motion à l'effet que sera adopté, à une session ultérieure, le « *RÈGLEMENT NO. 392-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.372-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY* ». Le conseiller *monsieur François Vadnais* dépose copie du premier projet de ce règlement en même temps que l'avis de motion. Cependant, le conseil municipal a reçu ladite copie du projet de règlement la semaine précédant la session régulière l'ayant adopté.

2019-02-034

DÉCISION DU CONSEIL – ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 392-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.372-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY (PREMIER PROJET)

Document soumis : Premier projet de règlement no. 392-2019 ;
**SUR PROPOSITION de Happi Keundjeu
DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**
QUE ce conseil adopte, tel que rédigé, le premier projet du « *RÈGLEMENT NO. 392-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.372-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY* ».
QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la session régulière du 19 février 2019.
QUE ledit règlement fait partie intégrante de la présente résolution.

2019-02-035

DÉCISION DU CONSEIL – FIXATION DE LA DATE D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION / PROJET DE RÈGLEMENT NO. 392-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 372-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier son règlement de zonage et que pour ce faire elle a adopté le premier projet de règlement concerné par résolution ;
ATTENDU QUE la municipalité doit maintenant fixer la date de l'assemblée de consultation (art. 125 L.A.U.) ;
**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**
QUE ce conseil fixe la date de l'assemblée de consultation au 19 mars 2019 à 19h00 dans la Salle du conseil pour le « *RÈGLEMENT NO. 392-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 372-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY* ».



2019-02-036

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**DÉCISION DU CONSEIL – AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA
FÊTE NATIONALE ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Document soumis : Demande de Josianne Grimard, responsable du service communautaire;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte les dépenses pour l'organisation de la Fête Nationale et Josianne Grimard, responsable du service communautaire, est mandaté comme responsable de cette activité et qu'elle est la personne-ressource pour agir dans ce dossier pour et au nom de la municipalité.

QUE ce conseil autorise Josianne Grimard à présenter une demande de subvention auprès de monsieur Jean-Yves Langlois de la SSJBR.

2019-02-037

**DEMANDE D'AIDE POUR LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE
2019 / DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION & AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Document soumis : Rapport de Josianne Grimard, responsable du service communautaire;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, par la présente, ce conseil demande un Permis de Réunion, pour la Fête Nationale et autorise le paiement de la somme nécessaire de 89.-\$.

QUE ce conseil autorise, si nécessaire, le maire monsieur Marcel Gaudreau ou le maire-suppléant madame Suzanne Choinière à signer tout document donnant effet à la présente.

2019-02-038

DÉCISION DU CONSEIL – LOISIRS / ACTIVITÉS DE PÂQUES

Document soumis : Rapport de Josianne Grimard, responsable du service communautaire;

SUR PROPOSITION de Happi Keundjeu

DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le rapport de Josianne Grimard, coordonnatrice du service communautaire, et entérine les dépenses planifiées de 850.-\$ pour lesdites activités et la constitution d'une petite caisse de 250.-\$ pour ladite activité.

2019-02-039

**DÉCISION DU CONSEIL – APPUI À LA VILLE DE
GRANBY/RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS
ET DES VÉHICULES OUTILS**

ATTENDU QUE la ville de Granby souhaite mettre à jour son règlement relatif à la circulation de camions et des véhicules outils ;

ATTENDU QUE la ville de Granby doit obtenir une résolution de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby concernant son appui à cette modification de règlement puisque se sont deux municipalités contiguës ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby ne s'oppose pas à cette modification de règlement ;

SUR PROPOSITION de Happi Keundjeu

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil appui la ville de Granby dans la modification de ce règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.



2019-02-040

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 20:02 Heures.

Réal Pitt, d.g. et sec.-très.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée